CHAMPIONNAT ATLANTIQUE ILCA FRANCE 2026

Avis de Course

Finale Atlantique ILCA 2026

Manche N°4

14/15 novembre 2026

Carquefou- SNO NANTES

Grade 5 A

Organisé par :

Sport Nautique de l'Ouest

Préambule

Prévention des violences et incivilités :

La FF Voile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

Guerre en Ukraine

Suite à l'agression de l'Ukraine, la FF Voile a décidé le 2 mars 2022 de ne pas autoriser la participation de Skippers russes et biélorusses aux compétitions sur l'ensemble du territoire français.
Conformément à la RCV76.1, l'AO refusera ou annulera l'inscription de tous Skippers de nationalité où Arborant la nationalité russes ou biélorusses et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le Gestionnaire est un individu ou une entité russe ou biélorusse.

Avertissement et sensibilisation plantes aquatiques plans d'eau intérieurs

De plus en plus de plantes exotiques aquatiques sont transportées. Une fois installées dans nos milieux aquatiques, leur prolifération engendre des impacts sur nos pratiques, sur la biodiversité et sur la santé, n'y participez pas !

1. Vérifiez : Inspectez d'abord votre embarcation en prêtant une attention particulière à toutes les zones où des plantes aquatiques et des organismes vivants pourraient être présents (puit de quille, dérive, foil, aileron, safran, remorque, vide-vite, ancre de mouillage, etc…). Inspectez également vos effets personnels. Des fragments de plantes peuvent survivre jusqu'à trois semaines dans un pli de pantalon de ciré. Vérifiez également votre remorque qui peut remonter beaucoup de végétations aquatiques
2. Nettoyez : Nettoyez si possible vos équipements à l'eau chaude, votre embarcation et votre remorque en utilisant un nettoyeur haute pression.
3. Séchez : Le séchage de l'embarcation et de l'équipement permet de terminer le processus de décontamination.

1. REGLES

La régate sera régie par :

1.1 Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile

1.3 Les règlements fédéraux.

1.4 Le règlement du classement national des coureurs ILCA FRANCE et le règlement du championnat Atlantique ILCA FRANCE.

1.5 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. À ce titre, il est demandé aux concurrents.e.s et accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participant.e.s. ou accompagnateurs.trices. Un.e concurrent.e. ou accompagnateur.trice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69."

1.6 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

1.7 L'annexe P et l'annexe T

2. PUBLICITE

En application du code de publicité de World Sailing (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FF Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régate est ouverte à tous les bateaux de la classe ***ILCA 7, 6 et 4.***

Les bateaux admissibles **DOIVENT** se préinscrire par internet en ligne au plus tard **le 31 octobre 2026** à l'adresse suivante :

http://francelaser.org/inscriptions/Formulaire?regate=356#formulaires

Et ensuite se rendre sur le site du SNO pour finaliser et payer :

https://www.snonantes.fr/event-details/finale-atlantique-ilca-1

3.2 Majoration de 15 euros pour les inscriptions à partir de la date du 01 novembre 2026

Les concurrents possédant une licence FF Voile doivent présenter au moment de leur inscription:

- Leur licence Club FF Voile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition.
- Une autorisation parentale pour les mineurs
- La carte Eur ILCA 2026 reçue après adhésion à l'ILCA FRANCE sur sa boite email. Si non inscrit à l'ILCA FRANCE, se rendre sur : http://francelaser.org/Nouveau/index.html
- Si nécessaire, l'autorisation de port de publicité 2026

3.3 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FF Voile doivent présenter au moment de leur inscription :

- Un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
- L'attestation d'appartenance à la classe ILCA 2026
- Un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de 1,5 million d'euros,
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS À PAYER

Les droits d'inscription requis sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription jusqu'au 31 OCTOBRE 2026	Droits à partir du 01 NOVEMBRE 2026
ILCA 4,6,7	***50 €***	***65€***

Le règlement des droits est à réaliser sur le site du SNO à l'adresse suivante :

https://sno.axyomes.com/client/regate_1.php?regate_id=137936&a577c9aaad01b47adf2d119b2e94cc9d=1791613354

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription : samedi 14 novembre 2026 de 9h30 à 12h00 au **PC** course

5.2 Contrôle : Adhésion ILCA FRANCE 2026 **obligatoire**

5.3 Jours de course :

Date	Heure du 1er signal d'avertissement	Classe(s)
Samedi 14 novembre 2026	**14h30**	ILCA 7, 6 et 4
Dimanche 15 novembre 2026	**10h00**	ILCA 7, 6 et 4

Dimanche 15 novembre 2026 : Dernier signal d'avertissement : **15h30**.

7. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles en ligne à l'adresse suivante : **https://www.snonantes.fr/event-details/finale-atlantique-ilca-1**

8. LES PARCOURS

8.1 Les parcours à effectuer sont de types construits.
8.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE

9. SYSTEME DE PENALITE

La règle 44.1 est sans modification

10. CLASSEMENT

Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de **2.**
Possibilité de faire 5 courses maximum par jour
Le système de classement utilisé est le Système de Points à Minima de l'Annexe A des RCV.

(a) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

12. PRIX

Des coupes ou prix seront distribuées aux premiers des différentes séries :

- Les 1er, 2ème et 3ème des 3 classements (ILCA 7, 6 et 4)
 - La 1ère Féminine en ILCA 6 et ILCA 4, le 1er Master ILCA 7 (à partir de 30 ans le premier jour de l'épreuve) et le premier Master ILCA 6 (à partir de 30 ans le premier jour de l'épreuve), la première Féminine en ILCA 4
 - La remise des prix du championnat Atlantique 2026 aura après la remise des prix de la finale.
 - **Un tirage au sort aura lieu et ne concernera que les adhérents de ILCA FRANCE à jour de leur cotisation.**

13. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.
L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

14. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FF Voile devra justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 2 millions d'Euros.

15. ACCOMPAGNATEURS et ENTRAINEURS

15.1 *[DP] [NP]* Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
15.3 La règlementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FF Voile s'appliquera.
15.4 DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

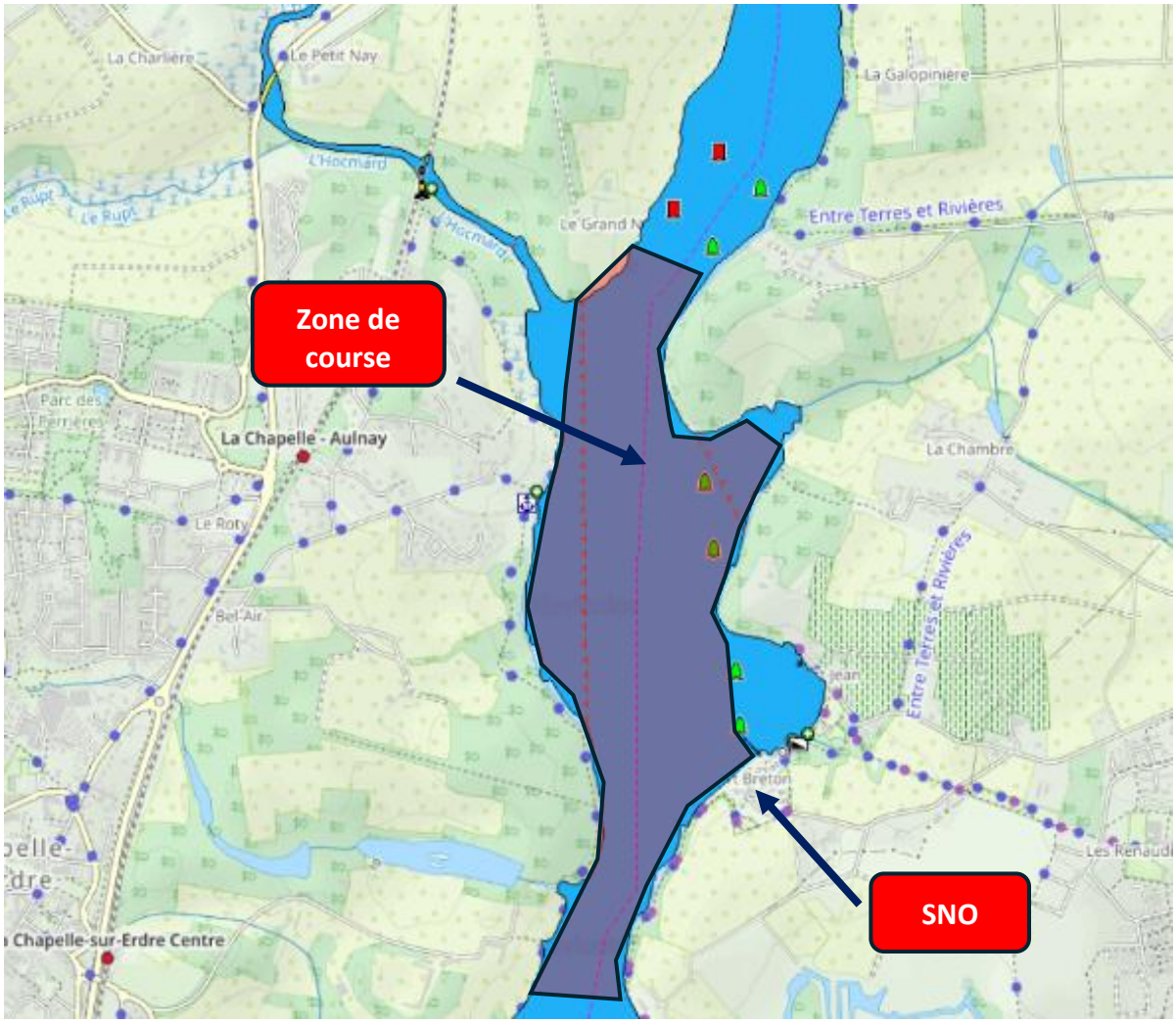
- **Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord**
- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- **Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.**

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.
Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

16. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :
Sport Nautique de l'Ouest
Tél. 02.40.50.81.51
Email : info@snonantes.fr hébergement : https://www.snonantes.fr/hebergements-proches

ANNEXE : Zone de course



ANNEXE : Plan du lieu de l'épreuve

